

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ POUR LES COLLEGIENS ANNÉE 2024/2025

Plus que de l'aide aux devoirs, l'accompagnement à la scolarité **se donne comme objectif d'aider les jeunes dans tous les domaines indispensables à la réussite scolaire** (devoirs, organisation, concentration, culture générale, confiance en soi...). Les ateliers d'accompagnement scolaire sont des activités périscolaires. Ils se différencient du soutien scolaire et du rattrapage qui sont de la remise à niveau ou un enseignement de connaissances réalisés par des professeurs. Ce dispositif s'appuie sur **un partenariat entre le collège et le service Jeunesse de la mairie de Lacanau** ainsi que sur l'adhésion des jeunes et des familles. Il s'agit d'un engagement volontaire de chacun. Un moment d'échange sera réalisé avec le jeune et sa famille après l'inscription.

L'accompagnement à la scolarité est organisé par le Spot Jeune de la mairie de Lacanau, pour tous les collégiens. Il se déroule :

- **Le mardi de 17h00 à 18h45 dans une salle mise à disposition par le collège.**
- **Le vendredi de 17h00 à 19h00 à la Fabrik.**

Le déroulement d'une séance-type d'accompagnement débute systématiquement par un temps d'échange sur la journée passée. Nous donnons la priorité à l'accompagnement aux devoirs et la révision des leçons. Par la suite, nous chercherons à favoriser des projets culturels. En fin de séance, un moment de discussion et d'échange sera proposé aux jeunes et leur famille.

- **17h00 : temps d'accueil des jeunes (le goûter n'est pas fourni)**
- **17h15 : temps des devoirs**
- **18h00 : temps des activités pédagogiques**
- **18h45 : fin de l'accompagnement scolaire**

L'encadrement sera assuré par des animateurs qualifiés et des encadrants bénévoles.

*Les séances débuteront le mardi 5 novembre 2024 et se termineront le vendredi 27 juin 2025.

INSCRIPTION ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Coupon à retourner au Spot ou au pôle de l'Aiguillonne

LE JEUNE :

NOM ET PRÉNOM :

Classe : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Demande CLAS : mardi vendredi

Approfondissement (facultatif) : anglais (mardi)

RESPONSABLE LÉGAL(E) :

NOM ET PRÉNOM :

Téléphone :

Adresse mail :

Autorisation de sortie de structure :

Seul(e) Accompagné(e) de :

Je soussigné(e),
représentant(e) légal(e) du jeune, l'autorise à participer aux séances d'accompagnement à la scolarité organisées par le « Lacanau Spot Jeune » m'engage à respecter le cadre mentionné sur la présente fiche.

Le :

Signature :

MODALITES D'INSCRIPTION :

Le jeune doit posséder un dossier d'inscription au service jeunesse de la ville de Lacanau.

Ce dossier est à demander au pôle de l'Aiguillonne, le cas échéant.

Il s'agit ensuite de remplir le coupon d'inscription et de le retourner au service jeunesse ou au pôle de l'Aiguillonne.

L'inscription à l'accompagnement à la scolarité engage le jeune et la famille à :

- ✓ Participer et être ponctuel, à toutes les séances prévues.
- ✓ Prévenir l'équipe d'animation en cas d'absence.
- ✓ Rencontrer l'équipe d'animation régulièrement pour faire le point sur les évolutions du jeune et les perspectives envisageables.

TARIFS :

Cotisation annuelle au Spot Jeune de 5€.



ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

SORTIE DE CLAS*

6ème → 3ème

AIDE AUX DEVOIRS

MARDI: APPORTS CULTURELS

DECOUVRIR, S'OUVRIR

VENDREDI: ATELIER THEATRE

MARDI DE 17H À 18H45
Salle mise à disposition par le Collège de Lacanau

VENDREDI DE 17H À 19H00
La Fabrik

GRATUIT (HORS ADHÉSION 5€/AN)

06.86.16.67.23
jeunesse@lacanau.fr

***Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**